



La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement. Elle est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement des familles puisqu'elles jouent un rôle de premier plan dans sa communauté. Satisfaire les besoins et les attentes de ces familles en matière de loisirs et de culture est une priorité.

La Ville de Saint-Lazare, située à 45 km au nord-ouest de Montréal, offre ses services à une population de plus de 21 000 habitants. Son équipe de travail se démarque par son dynamisme et son dévouement.

La Ville de Saint-Lazare est à la recherche d'une personne afin de combler la fonction suivante, dont la création a récemment été autorisée par le conseil :

## Chef de division environnement

(Service de l'environnement)

## Résumé des principales fonctions :

Sous la supervision de la directrice du Service de l'urbanisme et du service de l'environnement, le candidat retenu devra notamment :

- [1.] Élaborer et mettre en œuvre les politiques et les plans relatifs à la protection et la mise en valeur de l'environnement;
- [2.] Mettre à jour la réglementation municipale en matière d'environnement et de gestion des matières résiduelles;
- [3.] Participer à l'élaboration d'études notamment en matière de développement durable et d'adaptation des milieux de vie aux changements climatiques;
- [4.] Mettre en oeuvre les actions prévues au plan directeur de conservation des milieux naturels de la Ville;
- [5.] Assurer la coordination et/ou la réalisation des projets et études de caractérisation environnementale;
- [6.] Participer à l'élaboration des appels d'offres liés aux dossiers environnementaux et en assurer le suivi;
- [7.] Coordonner les projets de mise en valeur des espaces naturels (milieux humides et terrestres);
- [8.] Élaborer le plan de foresterie urbaine et veiller à sa réalisation;

- [9.] Rédiger et assurer le suivi des demandes de certificats d'autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;
- [10.] Représenter la Ville auprès de la MRC pour le suivi de la politique de l'arbre, du corridor forestier et du corridor vert ou à tout autre comité connexe:
- [11.] Superviser et coordonner le travail des employés du service :
  - a.) Un chargé de projets;
  - b.) Deux agents d'inspection;
- [12.] Agir en tant que conseiller spécialisé en environnement et matières résiduelles auprès des autres services municipaux;
- [13.] Répondre aux requêtes des citoyens en lien avec les dossiers de gestion de l'environnement et des matières résiduelles:
- [14.] Analyser certains projets du point de vue de la réglementation en matière d'environnement, faire des recommandations et des propositions;
- [15.] Rédiger des documents, des avis techniques traitant de divers enjeux en environnement;
- [16.] Coordonner les activités du Comité consultatif en environnement, effectuer les recherches et les analyses afin de préparer les dossiers de présentation et assister aux rencontres mensuelles du comité;
- [17.] Coordonner l'organisation de diverses consultations publiques en environnement ou d'activités ayant pour but la promotion de l'environnement;
- [18.] Collaborer à la planification et assurer la réalisation de projets environnementaux ponctuels (évènements écoresponsables; kiosques de sensibilisation;
- [19.] Participer à différents projets et études concernant la gestion de l'eau notamment les eaux souterraines ainsi que des études hydrogéologiques;
- [20.] Dresser un portefeuille de projets admissibles aux programmes de financement disponibles;
- [21.] Participer à l'élaboration et suivi du budget du service de l'environnement;

# Qualification et exigences requises :

Votre candidature pourra être considérée si vous détenez la qualification suivante et répondez aux exigences ci-dessous :

- [22.] détenir un baccalauréat en biologie, en sciences de l'environnement ou un diplôme jugé équivalent par l'employeur;
- [23.] avoir acquis un minimum de dix (10) années d'expérience dans le domaine de l'environnement, dont au moins cinq (5) dans des tâches de coordination et de gestion d'équipe de travail;
- [24.] être un habile communicateur;
- [25.] être autonome, faire preuve de rigueur et d'initiative, avoir un esprit d'analyse et de synthèse;

- [26.] Connaissance de la réglementation, des lois et normes gouvernementales en matière d'environnement et des programmes de financement/subventions;
- [27.] Posséder un bon sens de la planification et de l'organisation de manière à pouvoir gérer efficacement les priorités;
- [28.] Démontrer une capacité à travailler en partenariat avec des intervenants variés;
- [29.] La connaissance du territoire ainsi que de la langue anglaise sont des atouts;
- [30.] L'emploi nécessite une disponibilité à travailler occasionnellement en dehors des heures normales de bureau

### Informations sommaires sur les conditions de travail :

Les conditions de travail du poste sont celles prévues à l'entente de travail des employés cadres.

#### Transmission des dossiers de candidature :

Toute personne intéressée doit faire parvenir un écrit dans lequel est signifié son intérêt pour le poste visé par la présente offre, accompagné de son curriculum vitae, **avant 16 h le 24 février 2020**. Les modes de transmission acceptés sont :

[1.] Par la poste : Concours « Chef de division, environnement »

Ville de Saint-Lazare

1960, chemin Sainte-Angélique Saint-Lazare (Québec) J7T 3A3

[2.] Par courriel: <a href="mailto:dtremblay@ville.saint-lazare.qc.ca">dtremblay@ville.saint-lazare.qc.ca</a> avec la mention en objet :

Concours « Chef de division, environnement»

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre organisation. Cependant, en raison de diverses contraintes, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés. Aucun accusé de réception ne sera transmis sauf celui généré par le système informatique à l'occasion d'un envoi par courriel.